

**5<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**  
**Le lundi, 10 juin 2024 à 19 h**  
**Salle de la cité du bureau d'arrondissement de Charlesbourg**  
**160, 76<sup>e</sup> Rue Est**

---

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M <sup>me</sup> Sylviane St-Louis	Trésorière
M <sup>me</sup> Geneviève Khayat	Secrétaire
M. David Khayat	Vice-président
M. Jean-François Roy	Administrateur
M. Pierre-Luc Grenon	Administrateur
M <sup>me</sup> Catherine Savoie	Administratrice
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur

**IL Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Lydia Duranleau	Secrétaire de soutien
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Claude Lavoie	Conseiller municipal
------------------	----------------------

**5 citoyens étaient présents.**

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h04.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il n'y en a pas.

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal	19 h 10
5. Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
6. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 55
7. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 10
8. Correspondance et trésorerie	20 h 25
9. Divers	20 h 30
10. Levée de l'assemblée	20 h 45

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-37**

Sur la proposition de M. David Khayat, appuyée par M<sup>me</sup> Catherine Savoie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 MAI 2024**

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher demande deux ajustements :

- Point 12 dans le premier paragraphe, retrait de la phrase suivante : L'objectif est de commencer les consultations à l'automne 2025.
- Point 12, retrait sur quatrième paragraphe.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-38**

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Sylviane St-Louis, appuyée par M. Pierre-Luc Grenon, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 13 mai 2024 avec les modifications susmentionnées.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Ernesto Salvador Cobos fait un suivi en lien avec la RÉSOLUTION CQJ-24-CA-31. Une partie de la réponse à la RÉSOLUTION CQJ-24-CA-31 avait déjà été faite en novembre 2023. Par contre, les membres du conseil veulent bonifier cette résolution afin d'obtenir des recommandations d'atténuation. M<sup>me</sup> Catherine Savoie réalisera ces ajustements.

## 5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

M<sup>me</sup> Geneviève Khayat fait un résumé des rencontres auxquelles elle a participé :

1. Consultation publique en lien avec le [Projet de redéveloppement du site des Galeries Charlesbourg localisé au 4250-4350, 1re Avenue](#). Le [rapport](#) de cette consultation est maintenant disponible.

M. Jean-François Roy fait part de sa préoccupation par l'ajout possible d'environ 2250 voitures dans le secteur des Galeries de Charlesbourg (projet de 1500 logements avec

un maximum de 1,5 places de stationnement par résident). M. Ernesto Salvador Cobos résume les étapes qui ont eu lieu préalablement et rappelle que les processus de consultation publique et écrite sont maintenant terminés.

2. Rencontre des commerçants du secteur du Trait-Carré en lien avec le développement de l'artère commerciale. Lors de cette rencontre, le fonctionnement possible et les mesures mises à disposition des commerçants ont été présentés. Il y a un intérêt des commerçants pour ce projet.

M<sup>me</sup> Catherine Savoie mentionne que le Patro de Charlesbourg interpelle des citoyens (utilisateur et non utilisateur) pour faire partie d'un groupe de discussion afin d'améliorer leur orientation stratégique. La participation semble être seulement possible à titre personnel, mais elle mentionne son intérêt à faire partie du groupe et à représenter les intérêts du conseil de quartier.

M. Jean-Pascal Dumont mentionne que le financement pour le projet de l'école des Deux-Moulins a été donné. Le 18 juin aura lieu une journée sans voiture pour se rendre à l'école. Dans le cadre de ce projet, il y aura aussi des formations théoriques et pratiques pour les jeunes en lien avec les connaissances nécessaires pour se rendre à l'école de façon sécuritaire.

M. Jean-Pascal Dumont mentionne aussi avoir reçu une lettre d'intention en lien avec la conservation du boisé du Carré de Tracy dans le quartier Orsainville.

M<sup>me</sup> Sylviane St-Louis fait un suivi en lien avec le projet des pancartes de sensibilisation du conseil de quartier. Celles-ci seront distribuées lors de cette même séance ainsi qu'à deux autres dates. Ces informations ont été partagées sur la page Facebook ainsi que par courriel à la liste d'envoi.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-39**

Sur la proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Michel-Marie Bellemare, il est résolu que M<sup>me</sup> Catherine Savoie représente le CQJ sur le comité de discussion du Patro de Charlesbourg.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-40**

Sur la proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M<sup>me</sup> Catherine Savoie, il est résolu que le CQJ appuie le projet de conservation du boisé du Carré de Tracy à condition d'obtenir des réponses à leurs questions.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-41**

Considérant que le réseau de bibliothèques de la ville de Québec est un service important à sa population, ouvert à tous les âges et tous les types d'utilisateurs; Considérant que les bibliothèques permettent l'accès à différents services culturels à des usagers qui ne pourraient autrement y avoir accès; Considérant que le financement de ce service dépend entièrement du budget attribué par la Ville; Il est proposé par le conseil de quartier que le maire ou un membre du conseil exécutif s'implique directement dans la négociation et qu'une solution

satisfaisante pour toutes les parties soit trouvée le plus rapidement possible afin de redonner l'accès à la population à cet excellent service durant la saison estivale.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-42**

Considérant l'ajout de 150 logements sur le boulevard Louis XIV; Considérant les enjeux de circulation et de sécurité déjà existant tout le long de la 10<sup>e</sup> avenue; Considérant que la 10<sup>e</sup> avenue est empruntée comme accès à l'autoroute 40; Considérant la politique de la Ville de Québec en lien avec la sécurité routière aux abords des écoles, sur la proposition de M<sup>me</sup> Catherine Savoie, appuyée par M. Jean-François Roy, il est résolu de demander à la Ville de réaliser une analyse de la fluidité et de la sécurité routière aux abords de la Polyvalente et de l'école des Deux-Moulins sur la 10<sup>e</sup> avenue et d'informer le conseil de quartier si des mesures sont déjà projetées.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-43**

Considérant l'ajout de 1500 logements (2250 véhicules) projeté dans le projet de requalification des Galeries de Charlesbourg; Considérant le grand achalandage automobile et la congestion routière déjà présente dans le secteur, sur proposition de M. Jean-François Roy et appuyé par M. David Khayat, il est résolu de demander à la ville quelles sont les mesures d'atténuation prises par la ville et le promoteur privé pour minimiser les impacts de la circulation automobile du secteur, l'impact des déplacements pour les résidents en périphérie du projet et l'accès à l'autoroute 40 (dans les 2 directions). Il est résolu de demander à la Ville de Québec s'il a coordonné le projet avec le MTMD en lien avec les accès et la fluidité sur l'autoroute 40. Il est résolu de mentionner au promoteur que le conseil de quartier aurait souhaité que la quantité de stationnements soit réduite afin de favoriser le transport en commun et les déplacements actifs.

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Le projet de [développement résidentiel Maria-Goretti](#) est en référendum et le vote aura lieu le 16 juin 2024. M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher explique le projet de règlement qui vise à finaliser le projet résidentiel soit l'ajout d'unités au bâtiment existant et l'ajout de maisons de ville.

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher informe le CQJ du début des consultations sur l'avenir d'une partie du [site de l'ancien Jardin zoologique du Québec](#) et donne des renseignements sur le projet.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher mentionne que les pièces manquantes pour le feu de circulation brisé près de la résidence Chartwell ont été reçues.

M. David Khayat mentionne que la durée du feu de circulation à l'intersection Loiret et boulevard Louis-XIV a été raccourcie et cause problème. Une demande au 311 sera faite.

M. Jean-Pascal Dumont demande un suivi en lien avec la connexion du passage piéton entre le parc de la Montagne-des-Roches et la rue Verreault. Un suivi sera fait.

Un citoyen habitant sur l'avenue de Nogent s'inquiète de la circulation accentuée lors de l'heure de pointe du matin et la configuration de la rue (courbe à 90 degrés). M<sup>me</sup> Marie-Pierre

Boucher mentionne une mesure qui a été prise, soit l'interdiction de se stationner d'un côté de cette rue.

M. Michel-Marie Bellemare rappelle que le conseil de quartier a déjà produit un document, soit le [mémoire sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la ville de Québec](#), qui a permis d'identifier des zones problématiques en termes de sécurité routière. Ce document a permis de résoudre certains enjeux. Une mise à jour serait intéressante.

## **8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

Aucune correspondance reçue.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-44**

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Sylviane St-Louis, appuyée par M. David Khayat, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier des Jésuites autorise le paiement de 125\$ à M<sup>me</sup> Lydia Duranleau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2024.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-45**

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Sylviane St-Louis, appuyée par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu de rembourser la somme de 27,97\$ à M. David Khayat pour le paiement des collations lors de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2024.

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-46**

Sur la proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Jean-François Roy, il est résolu de rembourser la somme de 39\$ à M<sup>me</sup> Sylviane St-Louis pour le paiement de la mise à jour au registraire des entreprises.

## **9. DIVERS**

Aucun point *divers*.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION CQJ-24-CA-47**

M. Jean-Pascal Dumont lève l'assemblée à 10h56.

Compte-rendu rédigé par M<sup>me</sup> Lydia Duranleau et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M<sup>me</sup> Geneviève Khayat.

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_  
M. Jean-Pascal Dumont

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_  
M<sup>me</sup> Geneviève Khayat